

5. Combien de séances ont été tenues par le conseil d'administration, à quelles dates, et qui était présent à chaque séance?

6. Combien de séances ont été tenues par le comité exécutif, à quelles dates et qui était présent à chacune de ces séances?

7. Combien de personnes sont à l'emploi de la Société?

8. a) Combien de bureaux possède la Société; b) où sont-ils situés; c) combien y emploie-t-on de personnes dans chacun?

9. a) Quelle échelle de traitements et de salaires et de pensions ou d'allocations de retraite a-t-on établie pour le bénéfice des hauts fonctionnaires et des employés? b) Quel est le montant mensuel actuel des traitements? c) Le conseil d'administration songe-t-il à augmenter le personnel et les traitements?

10. Quelles dépenses la Société a-t-elle faites et à quelles fins?

11. Quelles mesures ont été adoptées et quelles dépenses ont été effectuées par la Société pour des recherches, et pour quels genres de recherches?

24. A) Etat des allocations accordées à des fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1946, S.R.C., chapitre 24, article 14.

B) Etat des allocations accordées aux personnes à charge de fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1946, S.R.C., chapitre 24, article 14.

C) Etat montrant le montant des avantages accordés en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1946.

24a. Etat montrant:—

1. Combien de compagnies au Canada, jusqu'à la fin de 1946, ont établi des plans de retraite ou de rente au bénéfice de leurs employés?

2. A combien d'employés, hommes et femmes, s'appliquent ces plans?

3. Quel est le nombre total de fonctionnaires du gouvernement fédéral ayant actuellement droit à une pension?

4. Le gouvernement possède-t-il quelques renseignements concernant le nombre total actuel de salariés au Canada à qui s'appliquent des plans de retraite ou de rente?

5. Dans l'affirmative, quel en est le nombre?

25. Rapport du surintendant de l'assurance sur le fonctionnement de la loi de l'Assurance du service civil au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1946, en vertu des dispositions du chapitre 23, article 21, S.R.C., 1927.

29. Deuxième rapport annuel sur l'administration de la loi de 1943, sur les arrangements entre créanciers et agriculteurs, ainsi que sur son fonctionnement et son travail au cours de l'année terminée le 31 mars 1946.

30a. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 967, approuvé le 18 mars 1947: modifiant les règlements de la Commission du change étranger, statuts du Canada, 1946, chapitre 53, article 35 (3).

30c. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi sur le contrôle du change étranger, à savoir:

Arrêté en conseil C.P. 1725, approuvé le 30 avril 1947: modifications aux règlements sur le contrôle du change étranger.